

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.01.2024

Révision: 04.01.2024

Numéro de version 22 (remplace la version 21)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- 1.1 Identificateur de produit
- Nom du produit: Werdol Minium de Plomb
- UFI: YEQ0-P0KP-500J-A3X5
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
- Secteur d'utilisation
 - SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
 - SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
- Catégorie du produit PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants
- Catégorie de processus PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
- Catégorie de rejet dans l'environnement
 - ERC5 Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article
 - ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur)
 - ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)
- Catégorie de l'article
 - AC11 Articles en bois
 - AC7 Articles métalliques
- Emploi de la substance / de la préparation
 - Voir notre fiche technique pour l'application de ce produit.
 - Un minium de plomb traditionnel
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- Producteur/fournisseur:
 - W.Heeren & Zoon bv.
 - Oosteinderweg 32
 - 1432 AL Aalsmeer
 - Netherlands
 - tel.+31 297-360366
 - email: info@epifanes.nl
- Service chargé des renseignements: Research & Development.
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence
 - W.Heeren & Zoon bv. tel: +31 297 360678, E-mail: rend@epifanes.nl
 - Horaires d'ouverture: en semaine 08:00-17:00!
 - France Centres Antipoison et de Toxicovigilance 24 heures sur 24-7 jours sur 7;
 - ANGERS: 02 41 48 21 21
 - BORDEAUX: 05 56 96 40 80
 - LILLE: 0800 59 59 59
 - LYON: 04 72 11 69 11
 - MARSEILLE: 04 91 75 25 25
 - NANCY: 03 83 22 50 50
 - PARIS: 01 40 05 48 48
 - STRASBOURG: 03 88 37 37 37
 - TOULOUSE: 05 61 77 74 47
 - Belgium Centres Antipoison et de Toxicovigilance 070 245 245.
 - Uniquement destiné à informer les professionnels intoxication aiguë!

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.01.2024

Révision: 04.01.2024

Numéro de version 22 (remplace la version 21)

Nom du produit: Werdol Minium de Plomb

(suite de la page 1)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.



GHS08 danger pour la santé

Carc. 2 H351 Susceptible de provoquer le cancer.
Repr. 2 H361-H362 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
Peut être nocif pour les bébés nourris au lait
maternel.
STOT RE 1 H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à
la suite d'expositions répétées ou d'une
exposition prolongée.



GHS09 environnement

Aquatic Chronic 1 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques,
entraîne des effets néfastes à long terme.



GHS07

Acute Tox. 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.
Acute Tox. 4 H332 Nocif par inhalation.

- 2.2 Éléments d'étiquetage
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008
Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- Pictogrammes de danger



GHS02



GHS07



GHS08



GHS09

- Mention d'avertissement Danger
- Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:
Triplomb Tétraoxyde

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.01.2024

Révision: 04.01.2024

Numéro de version 22 (remplace la version 21)

Nom du produit: Werdol Minium de Plomb

(suite de la page 2)

- Mentions de danger
 - H226 Liquide et vapeurs inflammables.
 - H302+H332 Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.
 - H351 Susceptible de provoquer le cancer.
 - H361-H362 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.
 - H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
 - H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- Conseils de prudence
 - P102 Tenir hors de portée des enfants.
 - P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 - P233 Maintenir le récipient hermétiquement fermé.
 - P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
 - P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
 - P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
 - P405 Garder sous clef.
 - P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
- Indications complémentaires:
 - Pour un usage professionnel uniquement.
 - EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Contient du plomb. Ne pas utiliser sur les objets susceptibles d'être mâchés ou sucés par des enfants.
- 2.3 Autres dangers
- Résultats des évaluations PBT et vPvB
- PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- 3.2 Mélanges
- Description:
 - Mélange de résines.
 - Mélange de solvants avec addition de pigments

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.01.2024

Révision: 04.01.2024

Numéro de version 22 (remplace la version 21)

Nom du produit: Werdol Minium de Plomb

(suite de la page 3)

· Composants dangereux:

CAS: 1314-41-6 EINECS: 215-235-6 Numéro index: 082-001-00-6 Reg.nr.: 01-2119517589-27	Triplomb Tétraoxyde Carc. 2, H351; Repr. 2, H361-H362; STOT RE 1, H372 Aquatic Chronic 1, H410 Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H332 EUH201 Limites de concentration spécifiques: Repr. 2; H361f: C ≥ 2,5 % STOT RE 2; H373: C ≥ 0,5 %	25-50%
CAS: 64742-48-9 Numéro CE: 919-857-5 Numéro index: 649-327-00-6 Reg.nr.: 01-2119463258-33	Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, aromatiques cycliques, < à 2%. (Note-P) Flam. Liq. 3, H226 Asp. Tox. 1, H304 STOT SE 3, H336	10-25%
CAS: 68647-95-0 Numéro CE: 614-682-8 Reg.nr.: 01-2120099181-55	Acides gras, insaturés en C18, dimères, composés, avec alkylamines de coco STOT RE 2, H373 Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410 Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1B, H317	≥0,25-<0,3%

· SVHC

1314-41-6 | Triplomb Tétraoxyde

· Indications complémentaires:

Note P: La substance n'a pas à être classé comme cancérogène ou mutagène comme on peut démontrer que la substance contient moins de 0,1% (w / w) benzène (EINECS 200-753-7.). Cette remarque se applique qu'à certaines substances dérivées du pétrole complexes dans la partie 3.

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des mesures de premiers secours

· Remarques générales:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

· Après inhalation:

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.01.2024

Révision: 04.01.2024

Numéro de version 22 (remplace la version 21)

Nom du produit: Werdol Minium de Plomb

(suite de la page 4)

- Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau.
- Après contact avec les yeux:
Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
- Après ingestion: Consulter immédiatement un médecin.
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1 Moyens d'extinction
- Moyens d'extinction:
CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 5.3 Conseils aux pompiers
- Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de protection respiratoire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Veiller à une aération suffisante.
Porter un appareil de protection respiratoire.
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement
Eviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Diluer avec beaucoup d'eau.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.
- 6.4 Référence à d'autres rubriques
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.01.2024

Révision: 04.01.2024

Numéro de version 22 (remplace la version 21)

Nom du produit: Werdol Minium de Plomb

(suite de la page 5)

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Eviter la formation d'aérosols.
- Préventions des incendies et des explosions:
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
- Stockage:
- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:
Aucune exigence particulière.
- Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- Autres indications sur les conditions de stockage:
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

- Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

1314-41-6 Triplomb Tétraoxyde

VLEP	Valeur à long terme: 0,1 mg/m ³ en Pb
------	---

1314-41-6 Triplomb Tétraoxyde

VLEP	Valeur à long terme: 0,1 mg/m ³ en Pb
------	---

- Informations relatives à la réglementation VLEP: ED 1487 05.2021

- DNEL (Derived No Effect Level) pour les professionnels

64742-48-9 Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, aromatiques
cycliques, < à 2%. (Note-P)

Dermique	À long terme - effets systémiques.
----------	---------------------------------------

77 mg/kg/day (Salariés)

Inhalatoire	À long terme - effets systémiques.
-------------	---------------------------------------

871 mg/m³ (Salariés)

(suite page 7)

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 04.01.2024

Révision: 04.01.2024

Numéro de version 22 (remplace la version 21)

Nom du produit: Werdol Minium de Plomb

(suite de la page 6)

68647-95-0 Acides gras, insaturés en C18, dimères, composés, avec alkylamines de coco

Dermique	Effets locaux à long terme.	86,5 µg/cm ² (Population générale)
	À long terme - effets systémiques.	0,51 mg/kg/day (Salariés)
Inhalatoire	À long terme - effets systémiques.	0,91 mg/m ³ (Salariés)

· DNEL (Derived No Effect Level) pour le grand public

64742-48-9 Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, aromatiques cycliques, < à 2%. (Note-P)

Oral	Effets systémiques à long terme.	46 mg/kg bw/day (Population générale)
Dermique	À long terme - effets systémiques.	46 mg/kg bw/day (Population générale)
Inhalatoire	Pitkääikainen - systeemiset vaikutukset.	185 mg/m ³ (Population générale)

68647-95-0 Acides gras, insaturés en C18, dimères, composés, avec alkylamines de coco

Oral	Effets systémiques à long terme.	0,13 mg/kg bw/day (Population générale)
Dermique	À long terme - effets systémiques.	0,25 mg/kg bw/day (Population générale)
Inhalatoire	Pitkääikainen - systeemiset vaikutukset.	0,45 mg/m ³ (Population générale)

· PNEC

1314-41-6 Triplomb Tétraoxyde

Eau de mer	3,3 µg/L (Eau de mer)
Eau douce	2,4 µg/l (Eau douce)
Sédiments (eau douce)	186 mg/kg sed dw (Eau douce)
Sédiments (eau de mer)	168 mg/kg sed dw (Eau de mer)
STP	0,1 mg/l (Segmentation, Targeting and Positioning)
Terre	212 mg/kg (sol)

68647-95-0 Acides gras, insaturés en C18, dimères, composés, avec alkylamines de coco

Eau douce	0 mg/l (Eau douce)
Eau de mer	0 mg/l (Eau de mer)
Sédiments (eau douce)	0,04 mg/kg sed dw (Eau douce)
Sédiments (eau de mer)	0,004 mg/kg sed dw (Eau douce)
STP	180 mg/l (Segmentation, Targeting and Positioning)
Terre	2 mg/kg (sol)

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.01.2024

Révision: 04.01.2024

Numéro de version 22 (remplace la version 21)

Nom du produit: Werdol Minium de Plomb

(suite de la page 7)

- Remarques supplémentaires:
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- 8.2 Contrôles de l'exposition
- Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
- Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- Mesures générales de protection et d'hygiène:
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Conserver à part les vêtements de protection.
- Protection respiratoire:
Protection respiratoire recommandée.
En cas de charge courte ou faible, dispositif de filtration respiratoire; en cas d'exposition intensive ou prolongée, utilisez un appareil respiratoire indépendant de l'air environnant. Un demi-masque pour les vapeurs organiques et les solvants selon le type EN140 A1 ou A2 est recommandé.
- Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- Matériau des gants
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- Temps de pénétration du matériau des gants
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- Pour le contact permanent dans des domaines d'emploi ne présentant pas de risque élevé de blessures (ex: laboratoire), des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:
Gants en caoutchouc synthétique

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.01.2024

Révision: 04.01.2024

Numéro de version 22 (remplace la version 21)

Nom du produit: Werdol Minium de Plomb

(suite de la page 8)

- Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:
Caoutchouc nitrile
- Pour le contact permanent d'une durée maximale de 15 minutes, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:
Butylcaoutchouc
- Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures:
Caoutchouc nitrile
Chloropène; l'épaisseur du gant > 0,7 mm, temps de percée > 60min. selon la norme EN 374.
caoutchouc nitrile; gant épaisseur > 0,3 mm, temps de percée > 60min.volgens EN 374.
- Protection des yeux/du visage



Lunettes de protection hermétiques

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
- Indications générales.
- État physique: Liquide
- Couleur: Selon désignation produit
- Odeur: Caractéristique
- Seuil olfactif: Non déterminé.
- Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.
- Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 154 °C (64742-48-9 Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, aromatiques cycliques, < à 2%. (Note-P))
Inflammable.
- Inflammabilité
- Limites inférieure et supérieure d'explosion
- Inférieure: 0,6 Vol %
- Supérieure: 7 Vol %
- Point d'éclair: 40 °C
- Température d'auto-inflammation: 240 °C
- Température de décomposition: Non déterminé.
- pH: Le mélange n'est pas soluble (dans l'eau).
- Viscosité:
- Viscosité cinématique à 20 °C: 40 s (ISO 6 mm)
- Dynamique: Non déterminé.

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.01.2024

Révision: 04.01.2024

Numéro de version 22 (remplace la version 21)

Nom du produit: Werdol Minium de Plomb

(suite de la page 9)

• Solubilité • l'eau: • Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) • Pression de vapeur: • Densité et/ou densité relative • Densité à 20 °C: • Densité relative. • Densité de vapeur:	Entièrement miscible Non déterminé. Non déterminé. 1,926 g/cm³ Non déterminé. Non déterminé.
• 9.2 Autres informations • Aspect: • Forme: • Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité. • Température d'inflammation: • Propriétés explosives: • Teneur en solvants: • Solvants organiques: • VOC: • Teneur en substances solides: • Changement d'état • Vitesse d'évaporation.	Liquide Le produit ne s'enflamme pas spontanément. Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former. 18,2 % 18,23 % VOC 351,1 g/l / 2,93 lb/gal 81,8 % (VB% 1h150 C) Non déterminé.
• Informations concernant les classes de danger physique • Substances et mélanges explosibles • Gaz inflammables • Aérosols • Gaz comburants • Gaz sous pression • Liquides inflammables • Matières solides inflammables • Substances et mélanges autoréactifs • Liquides pyrophoriques • Matières solides pyrophoriques • Matières et mélanges auto-échauffants • Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau • Liquides comburants	néant néant néant néant néant néant Liquide et vapeurs inflammables. néant néant néant néant néant néant néant néant

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.01.2024

Révision: 04.01.2024

Numéro de version 22 (remplace la version 21)

Nom du produit: Werdol Minium de Plomb

(suite de la page 10)

- | | |
|--|-------|
| · Matières solides comburantes | néant |
| · Peroxydes organiques | néant |
| · Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux | néant |
| · Explosibles désensibilisés | néant |

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.2 Stabilité chimique
- Décomposition thermique/conditions à éviter:
Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux:
Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- Toxicité aiguë Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.

- Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

1314-41-6 Triplomb Tétraoxyde

Oral	LD50	1.000.000 mg/kg (Guinea pig)
	LD50	220.000 mg/kg (Guinea pig)

64742-48-9 Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, aromatiques cycliques, < à 2%. (Note-P)

Oral	LD50	>6.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>5.000 mg/kg (rat)

- Corrosion cutanée/irritation cutanée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Mutagénicité sur les cellules germinales
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Cancérogénicité Susceptible de provoquer le cancer.

(suite page 12)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.01.2024

Révision: 04.01.2024

Numéro de version 22 (remplace la version 21)

Nom du produit: Werdol Minium de Plomb

(suite de la page 11)

- Toxicité pour la reproduction
Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée
Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- Danger par aspiration
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- 11.2 Informations sur les autres dangers

· Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique:

1314-41-6 Triplomb Tétraoxyde

LC50 (96 hours) 0,3 mg/l (Fatead minnow (Pimephales promelas))

EC50 (48 hours) 0,13 mg/l ((Daphnia magna))

· 12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

· PBT: Non applicable.

· vPvB: Non applicable.

· 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

· 12.7 Autres effets néfastes

· Autres indications écologiques:

· Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 3 (D) (Classification propre): très polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations, même pas en petite quantité.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minimale dans le sous-sol.

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

FR

(suite page 13)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.01.2024

Révision: 04.01.2024

Numéro de version 22 (remplace la version 21)

Nom du produit: Werdol Minium de Plomb

(suite de la page 12)

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- Recommandation:
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Catalogue européen des déchets

08 00 00	DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION
08 01 00	déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis
08 01 11*	déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
HP3	Inflammable
HP5	Toxicité spécifique pour un organe cible (STOT)/toxicité par aspiration
HP6	Toxicité aiguë
HP7	Cancérogène
HP10	Toxique pour la reproduction
HP14	Écotoxique

- Emballages non nettoyés:
- Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- Produit de nettoyage recommandé:
Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification
- ADR, IMDG, IATA UN1992
- 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
- ADR 1992 LIQUIDE INFLAMMABLE, TOXIQUE, N.S.A. (Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, aromatiques cycliques, < à 2%. (Note-P), Triplomb Tétraoxyde), DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

(suite page 14)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.01.2024

Révision: 04.01.2024

Numéro de version 22 (remplace la version 21)

Nom du produit: Werdol Minium de Plomb

(suite de la page 13)

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> · IMDG | <p>FLAMMABLE LIQUID, TOXIC, N.O.S.
(Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclic, < 2% aromatics. (Note-P), Trilead Tetraoxide), MARINE POLLUTANT</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> · IATA | <p>FLAMMABLE LIQUID, TOXIC, N.O.S.
(Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclic, < 2% aromatics. (Note-P), Trilead Tetraoxide)</p> |

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

· ADR



- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> · Classe · Étiquette | <p>3 (FT1) Liquides inflammables.
3+6.1</p> |
|---|---|

· IMDG



- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> · Class · Label | <p>3 Liquides inflammables.
3/6.1</p> |
|--|---|

· IATA



- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> · Class · Label | <p>3 Liquides inflammables.
3 (6.1)</p> |
|--|---|

· 14.4 Groupe d'emballage

- | | |
|---|------------|
| <ul style="list-style-type: none"> · ADR, IMDG, IATA | <p>III</p> |
|---|------------|

· 14.5 Dangers pour l'environnement

· Marine Pollutant:

· Marquage spécial (ADR):

Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : Triplomb
Tétraoxyde
ja
Oui
Signe conventionnel (poisson et arbre)
Signe conventionnel (poisson et arbre)

(suite page 15)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.01.2024

Révision: 04.01.2024

Numéro de version 22 (remplace la version 21)

Nom du produit: Werdol Minium de Plomb

(suite de la page 14)

- | | |
|--|---|
| • 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Attention: Liquides inflammables. |
| • Numéro d'identification du danger (Indice Kemler): | 36 |
| • No EMS: | F-E,S-D |
| • Segregation groups | (SGG7) Heavy metals and their salts (including their organometallic compounds), (SGG9) lead and its compounds |
| • Stowage Category | A |
- 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI Non applicable.
- Indications complémentaires de transport:
- | | |
|----------------------------------|--|
| • ADR | |
| • Quantités exceptées (EQ): | E1 |
| • Quantités limitées (LQ) | 5L |
| • Quantités exceptées (EQ) | Code: E1
Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml
Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml |
| • Catégorie de transport | 3 |
| • Code de restriction en tunnels | D/E |
- | | |
|----------------------------|--|
| • IMDG | |
| • Limited quantities (LQ) | 5L |
| • Excepted quantities (EQ) | Code: E1
Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml
Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml |
- "Règlement type" de l'ONU:
- UN 1992 LIQUIDE INFLAMMABLE, TOXIQUE, N.S.A. (HYDROCARBURES, C9-C11, N-ALCANES, ISOALCANES, AROMATIQUES CYCLIQUES, < À 2%. (NOTE-P), TRIPLOMB TÉTRAOXYDE), 3 (6.1), III, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- Directive 2012/18/UE
- Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- (suite page 16)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.01.2024

Révision: 04.01.2024

Numéro de version 22 (remplace la version 21)

Nom du produit: Werdol Minium de Plomb

(suite de la page 15)

- Catégorie SEVESO
E1 Danger pour l'environnement aquatique
P5c LIQUIDES INFLAMMABLES
- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas
100 t
- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil
haut
200 t
- RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3, 63, 72

- Règlement (CE) N° 649/2012

1314-41-6 Triplomb Tétraoxyde

Annex I Part 1

- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines
substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques -
Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

- Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur
limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5,
paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

- Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

- Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

- Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce
des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

- Prescriptions nationales:
- Directives techniques air:

Classe	Part en %
II	25-50
NK	10-25

- Classe de pollution des eaux:
Classe de pollution des eaux 3 (Classification propre): très polluant.

- Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction

- Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57

1314-41-6 Triplomb Tétraoxyde

- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

FR

(suite page 17)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.01.2024

Révision: 04.01.2024

Numéro de version 22 (remplace la version 21)

Nom du produit: Werdol Minium de Plomb

(suite de la page 16)

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

• Phrases importantes

- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H332 Nocif par inhalation.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H351 Susceptible de provoquer le cancer.
- H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
- H361f Susceptible de nuire à la fertilité.
- H362 Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.
- H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- EUH201 Contient du plomb. Ne pas utiliser sur les objets susceptibles d'être mâchés ou sucés par des enfants.

• Service établissant la fiche technique: Research & Development.

• Contact: J.J. van Dijk, tel: +31 297 360678, email: rend@epifanes.nl

• Date de la version précédente: 01.12.2022

• Numéro de la version précédente: 21

• Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)
ICAO: International Civil Aviation Organisation
ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organisation" (ICAO)
ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
DOT: US Department of Transportation
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
SVHC: Substances of Very High Concern

(suite page 18)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.01.2024

Révision: 04.01.2024

Numéro de version 22 (remplace la version 21)

Nom du produit: Werdol Minium de Plomb

(suite de la page 17)

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

ATE: Acute toxicity estimate values (ETA Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë)

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables - Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë - Catégorie 4

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 2

Skin Sens. 1B: Sensibilisation cutanée - Catégorie 1B

Carc. 2: Cancérogénicité - Catégorie 2

Repr. 2: Toxicité pour la reproduction - Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) - Catégorie 3

STOT RE 1: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) - Catégorie 1

STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) - Catégorie 2

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration - Catégorie 1

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique -
Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique
- Catégorie 1

· * Données modifiées par rapport à la version précédente